



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 9 DECEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

OBJET: Liste des délibérations examinées par le Conseil d'administration du CCAS dans le cadre de l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteurs: M le Vice-Président puis Monsieur le Président du CCAS

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la **liste des délibérations**, examinées par le Conseil d'administration du CCAS, sera affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil d'administration.

Mises en ligne sur le site internet de la ville le : 14 décembre 2022

Les délibérations du Président sont consultables au CCAS.

N° Délibération	Examinée le	OBJET	VOTE
28	09/12/2022	MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Unanimité
29	09/12/2022	ADHESION AU CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE DU CIG	Unanimité
30	09/12/2022	ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1er JANVIER 2023	Unanimité
31	09/12/2022	ADMISSION EN NON VALEUR	Unanimité
32	09/12/2022	CONVENTION ENTRE LE CCAS ET L'AMFD (ASSOCIATION AIDE AUX MERES ET AUX FAMILLES A DOMICILE) POUR LE VERSEMENT DES PARTICIPATIONS HORAIRES PAR FAMILLE	Unanimité